

Cote du document: EB 2019/128/R.52
Point de l'ordre du jour: 10 b)
Date: 5 novembre 2019
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Guoqi Wu
Vice-Président adjoint, responsable du
Département des relations extérieures
et de la gouvernance
téléphone: +39 06 5459 2880
courriel: g.wu@ifad.org

Ronald Hartman
Directeur de la
Division de l'engagement, du partenariat
et de la mobilisation des ressources à l'échelle mondiale
téléphone: +39 06 5459 2610
courriel: r.hartman@ifad.org

Shantanu Mathur
Responsable principal des partenariats
Division de l'engagement, du partenariat et de la
mobilisation des ressources à l'échelle mondiale
téléphone: +39 06 5459 2515
courriel: s.mathur@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-huitième session
Rome, 10-12 décembre 2019

Pour: Information



Contexte

1. Dans leur document conjoint de 2016, les trois organismes se sont engagés à présenter chaque année au Conseil de la FAO, au Conseil d'administration du FIDA et au Conseil d'administration du PAM un rapport faisant le point sur la collaboration entre les trois organismes aux niveaux national, régional et mondial. Le présent document est le rapport intérimaire élaboré conjointement par la FAO, le FIDA et le PAM et présenté aux organes directeurs des trois organismes. Comme dans le rapport de 2018, le présent compte rendu vise à expliquer comment les trois organismes travaillent ensemble dans des contextes particuliers et à présenter des exemples de coordination renforcée ayant trait aux trois des quatre volets de leur collaboration: i) la collaboration aux niveaux national et régional; ii) la collaboration au niveau mondial; iii) la collaboration dans des domaines thématiques. On trouvera également dans le présent rapport une mise à jour concise au sujet du quatrième volet de la collaboration entre les trois organismes, soit iv) la prestation conjointe de services institutionnels. Dans les *annexes* figurent de plus amples détails.

Introduction

2. Quatre années se sont écoulées depuis l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, mais aujourd'hui tout porte à croire que nous n'arriverons pas à atteindre l'objectif mondial de Faim zéro d'ici à 2030. Selon l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019, la faim est en recrudescence en Afrique, en Asie du Sud et dans d'autres régions de l'Asie et pas moins de 820 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde. La communauté mondiale et les trois organismes reconnaissent qu'il faut accélérer l'action afin d'inverser la tendance à la hausse de la faim et de la malnutrition qui risque de nous empêcher d'atteindre les résultats souhaités d'ici à 2030. Pour cela, il faudra adopter des approches globales, nouer des partenariats à parties prenantes multiples et réaliser des investissements novateurs dans des initiatives porteuses de changement qui s'attachent à apporter des réponses aux causes profondes de la faim et de la malnutrition qui s'enracinent dans les questions indissociables de l'action humanitaire, du développement de la paix.

3. Les trois organismes sont pleinement engagés à mettre en œuvre la réforme du Système des Nations Unies pour le développement, qui permettra de renforcer la cohérence de l'ensemble du système et de favoriser le multilatéralisme. La réforme de l'ONU est une occasion unique de renforcer la collaboration entre les trois organismes afin d'obtenir de meilleurs résultats sur le terrain, ce qui permettra alors de concrétiser les ambitions du Programme 2030 et, en particulier, d'améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et le bien-être des communautés pauvres dans toutes les régions. Les trois organismes montrent ainsi qu'ils sont conscients que, pour que la réforme porte ses fruits, il faut nouer un large éventail de partenariats et veiller à leur utilité. Il est donc essentiel que les trois organismes collaborent pour améliorer leur efficacité et leur efficacité, mais il faut également qu'ils s'appuient sur des partenariats avec d'autres acteurs du développement, y compris les gouvernements, d'autres organismes de l'ONU, le secteur privé, la société civile et les institutions financières internationales (IFI), entre autres, afin d'atteindre les ODD.

I. Le protocole d'accord tripartite

4. En 2018, les trois organismes ont signé un protocole d'accord quinquennal dans lequel ils se sont engagés à obtenir des résultats collectifs, en tirant parti de leurs avantages comparatifs et dans un cadre temporel pluriannuel. Le protocole d'accord a pour objectif de renforcer la collaboration et la coordination aux niveaux mondial, régional et national, afin d'apporter un meilleur soutien aux États Membres. Il établit des domaines dans lesquels un appui global et intégré sera prêté, ce qui consistera notamment à élaborer des processus de planification au niveau national avec les gouvernements et à définir des résultats, programmes et évaluations communs. Le protocole porte également sur l'analyse commune des données, la responsabilité commune quant à l'obtention de résultats collectifs et la poursuite des prestations communes de services institutionnels.

II. Plan d'action du protocole d'accord

5. Les trois organismes ont élaboré un Plan d'action qui vise à concrétiser les principales dispositions du protocole d'accord¹. Le plan couvrira une période de deux ans (2019-2020). Lors de la réunion du Groupe consultatif de haut niveau qui s'est tenue en mai 2019, le Groupe a approuvé collectivement le Plan d'action conjoint. Le Groupe est convenu que le Plan d'action est un document d'encadrement, qui lui permettra d'orienter et de renforcer la collaboration entre les organismes. Les progrès réalisés dans l'accomplissement des activités seront suivis par les points focaux des trois organismes et l'état d'avancement de la mise en œuvre sera régulièrement présenté au Groupe consultatif de haut niveau.

6. Sur la base du Plan d'action, une évaluation complète des progrès accomplis, des réalisations et des enseignements tirés permettra d'établir le rapport conjoint de situation 2019 sur la collaboration entre les trois organismes, présenté ci-après. Les États Membres continueront d'être informés des progrès accomplis au moyen des plateformes auxquelles participent les trois organismes et leurs organes directeurs respectifs.

III. Collaboration au niveau national

7. Les activités des trois organismes consistent à renforcer la collaboration qui existe déjà au niveau national et à transposer à l'échelle supérieure les initiatives menées dans les domaines de la formulation de résultantes conjointes, de la formulation de programmes conjoints, des évaluations conjointes de la sécurité alimentaire et des interactions dans les groupes thématiques, du renforcement des capacités, des initiatives en faveur de la résilience et des interventions de préparation aux situations d'urgence et d'organisation des secours.

8. Plus de 70 bureaux régionaux et bureaux de pays des trois organismes ont communiqué des informations sur leurs activités en matière de collaboration. La quantité d'informations transmises étant assez importante, cette section ne présentera qu'une partie des principales collaborations entre les trois organismes au niveau national.

9. La FAO, la FIDA et le PAM collaborent étroitement afin de veiller à ce que le nouveau *Cadre de coopération des Nations Unies en faveur du développement* (UNSDCF ou Cadre de coopération) qui est introduit actuellement dans tous les programmes nationaux des Nations Unies soit très ambitieux et très efficace. Dans le contexte du nouveau Cadre de coopération, les trois organismes collaborent afin de s'assurer que la façon dont sont abordées les questions liées à la sécurité alimentaire, à la nutrition, à l'agriculture, à la transformation rurale et à la transformation des systèmes alimentaires reflète l'importante contribution qu'ils peuvent apporter à de nombreux ODD.

10. Les trois organismes coopèrent activement dans le cadre des objectifs qu'ils ont en commun en vue de la réalisation de l'ODD 2, lors de l'élaboration des cadres de programmation par pays de la FAO, du programme d'options stratégiques pour les pays du FIDA et de l'examen stratégique national et des plans stratégiques de pays du PAM. Dans ce contexte, les trois organismes continuent

¹ Le Plan d'action est un plan à évolution continue qui sera mis à jour chaque année.

également d'étudier les possibilités qui permettent d'élaborer des programmes conjoints. Les consultations conjointes qui ont été menées ont permis d'identifier des domaines de collaboration et de partenariat. Les trois organismes étudient actuellement les possibilités de financement commun qui pourraient aboutir à des activités conjointes.

11. Au niveau opérationnel, la FAO, le FIDA et le PAM font des visites conjointes sur le terrain dont l'objectif est de renforcer les synergies dans les activités en cours. À la suite de ces visites conjointes sur le terrain, des actions conjointes ont été lancées afin d'améliorer les programmes et les projets de chaque organisme. En outre, les trois organismes et les gouvernements continuent de mettre en œuvre le large éventail de projets et programmes qui existent déjà et qui sont essentiels en vue de la réalisation des objectifs de développement durable par chaque pays. Dans les appendices, des activités menées dans plusieurs pays sont présentées, afin de donner un aperçu de la portée et de la profondeur de la collaboration entre les trois organismes.

Stratégies par pays conjointes

12. En accord avec les engagements qu'ils ont pris auprès de leurs organes directeurs, les trois organismes étudient les modalités d'une collaboration plus systématique. Plus particulièrement, les trois organismes se sont engagés à élaborer une planification et une programmation conjointes, au niveau national, dans trois pays pilotes. À la suite de consultations internes et sur la base d'un certain nombre de critères convenus, les trois pays pilotes suivants ont été choisis et approuvés lors de la réunion du Groupe consultatif de haut niveau de mai 2019: la Colombie pour la région Amérique latine et Caraïbes, l'Indonésie pour la région Asie et Pacifique et le Niger pour l'Afrique. L'objectif du plan de pays conjoint est de mettre en place une collaboration cohérente et efficace dès le début, en s'appuyant sur les atouts, les avantages comparatifs, les résultantes et les produits identifiés dans le Cadre de programmation par pays de la FAO, le programme du FIDA sur les options stratégiques pour les pays, les plans stratégiques du PAM pour les pays et les cadres existants dans un pays donné. Toutefois, les organismes continueront de suivre leurs propres plans stratégiques/cadres de résultats pour les pays et en seront toujours responsables. Le plan conjoint vise donc à appuyer une vision collective stratégique et non pas à remplacer la stratégie respective de chaque organisme.

13. En élaborant une planification et une programmation conjointes dans les trois pays pilotes, les trois organismes cherchent à atteindre les objectifs suivants:

- a) élaborer, mettre en œuvre et évaluer les effets des plans de pays conjoints et des activités ou programmes conjoints complémentaires pouvant appuyer les résultantes communes convenues qui contribuent aux priorités nationales en matière de politiques, sur la base des capacités d'analyse, des outils et des initiatives de chaque organisme;
- b) harmoniser la contribution des trois organismes à la réflexion sur la stratégie et les programmes à l'échelle de l'ensemble du système, dans le contexte de la réforme de l'ONU qui est en cours et, en particulier, du nouveau Cadre de coopération des Nations Unies en faveur du développement;
- c) renforcer les activités de plaidoyer conjointes, afin de faire apparaître l'importance de la sécurité alimentaire, de la nutrition, du développement rural durable et du développement de l'agriculture (et de l'alimentation) durable, en particulier en vue d'atteindre l'ODD 2 et les cibles qui lui sont associées dans l'ensemble des ODD, dans les priorités en matière de planification et de politiques relatives aux développement, ainsi que dans le Cadre de coopération.
- d) contribuer à une sélection adaptée des cibles des ODD dans le contexte national, sur la base des priorités du gouvernement, des données disponibles et de l'analyse des lacunes;
- e) élaborer un modèle de collaboration qui peut être reproduit, adapté et exploité dans d'autres pays.

IV. Collaboration au niveau régional

14. La collaboration au niveau régional continue de garantir l’alignement et la complémentarité des stratégies, programmes et activités par rapport aux stratégies et cadres mondiaux des trois organismes et aux engagements pris par les gouvernements, afin d’atteindre les objectifs du Programme 2030.

Publication du rapport – Compilation et analyse des activités de collaboration bilatérale ou tripartite dans la région Amérique latine et Caraïbes (2012-2017).

15. En février 2019, les trois organismes ont publié le rapport intitulé «Compilation et analyse des travaux de collaboration bilatérale ou tripartite dans la région Amérique latine et Caraïbes (2012-2017)». Le rapport présente une compilation et une analyse des actions bilatérales et trilatérales menées par les trois organismes dans la région Amérique latine et Caraïbes sur cette période de six ans. Il porte sur les domaines suivants: i) les facteurs qui ont été favorables ou défavorables à la collaboration entre les organismes; ii) l’évaluation de la mise en œuvre coordonnée et complémentaire des actions, en particulier à l’appui des pays qui œuvrent aux objectifs de l’ODD 2; iii) les éventuels modes d’action et stratégies d’intervention aux niveaux national et sous-régional.

Moyen-Orient

16. Plusieurs actions visant à faire avancer le programme conjoint sur la résilience au Moyen-Orient sont en cours. Les points focaux techniques régionaux de la FAO, du FIDA et du PAM œuvrent ensemble à l’élaboration d’un programme conjoint sur la résilience qui vise à contribuer à l’ODD 2 et à l’ODD 1 en améliorant la sécurité alimentaire et les moyens d’existence en Égypte, en Iraq, en Jordanie et au Yémen. Les donateurs s’engagent actuellement à mobiliser des ressources financières qui permettront de mettre en œuvre des activités intégrées et échelonnées dans le cadre de quatre produits complémentaires: i) la gestion durable des ressources naturelles; ii) le développement de chaînes de valeur intelligentes face au climat et tenant compte de la nutrition; iii) la création d’emplois locaux et la diversification des moyens d’existence; iv) la gestion des connaissances, les systèmes d’apprentissage et l’élaboration des politiques. Ce programme conjoint offre aux trois organismes une réelle possibilité de mettre en œuvre des programmes mieux coordonnés, mieux pensés et mieux adaptés. Il vise également à s’appuyer sur les atouts respectifs de la FAO, du FIDA et du PAM. Les facteurs critiques qui ont permis à ces efforts de porter leurs fruits étaient les exigences du contexte, les encouragements des donateurs et le professionnalisme des équipes.

17. Le programme sur l’amélioration des moyens d’existence résilients et la sécurité alimentaire des communautés d’accueil et des réfugiés en Jordanie et au Liban au moyen de la promotion du développement agricole durable a été approuvé par le comité des opérations du fonds MADAD et l’Accord de contribution à partenaires multiples entre la FAO, le FIDA et le PAM a été signé en août 2019, ce qui a permis de jeter les bases de la mise en œuvre, qui s’étalera sur deux ans.

Plan d’action des trois organismes pour le Sahel

18. À la suite de la visite fructueuse de leurs dirigeants au Niger, en août 2018, les trois organismes ont réitéré leur engagement à intensifier leurs efforts conjoints dans toute la région du Sahel. Il a également été convenu que les organismes élaboreraient un Plan d’action commun pour le Sahel. Le Plan d’action a été présenté lors de la réunion conjointe informelle des organes directeurs des trois organismes qui s’est tenue en 2019. Il s’appuie sur les objectifs stratégiques et les programmes des trois organismes au Sahel et vise à intensifier la collaboration en y intégrant systématiquement les problèmes liés à la sécurité alimentaire et aux moyens d’existence des populations vulnérables. Afin de garantir la cohérence à l’échelle du système des Nations Unies, le Plan s’inscrit dans la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, le principal mécanisme de contribution au Programme de développement durable à l’horizon 2030 portant sur le Sahel. Le Plan présente les principaux objectifs conjoints des trois organismes dans la région, qui sont au fondement de leur collaboration, et les

principes de leur engagement. Les équipes des trois organismes cherchent actuellement à compléter le plan de haut niveau par un ensemble d'actions concrètes supplémentaires dans la région.

V. Collaboration au niveau mondial et dans des domaines thématiques

19. Les trois organismes continuent de chercher des synergies dans les principales initiatives mondiales et thématiques, notamment dans le cadre de dialogues stratégiques et d'une sélection d'activités conjointes de communication et de sensibilisation.

Prix d'excellence 2018 des organismes ayant leur siège à Rome

20. Lors de la séquence de clôture de la Réunion conjointe informelle des organes directeurs des trois organismes, le Prix d'excellence 2018 de la collaboration au niveau national a été présenté. Ce prix biennal, créé en 2012, récompense les équipes de pays des trois organismes qui ont été à l'origine d'approches novatrices en matière de collaboration. Le prix 2018 a récompensé l'équipe de pays du Guatemala pour son action concertée qui a permis d'optimiser les résultats et les effets sur le terrain de leurs efforts visant à atteindre les objectifs du Programme 2030. En tirant parti des avantages comparatifs de chaque organisme, l'équipe de pays a amélioré la coordination, ce qui lui a permis d'être plus efficace et plus efficiente. Les activités menées par les trois organismes au Guatemala en 2016 et en 2017 ont directement bénéficié à plus de 350 000 personnes des zones rurales, notamment aux populations les plus marginalisées: les femmes rurales, les jeunes, les enfants et les populations autochtones. Les activités ont renforcé les capacités locales et ont permis aux femmes d'avoir un meilleur accès aux ressources naturelles et aux moyens de production et de mieux les contrôler.

Quatrième séminaire international sur les partenariats mondiaux pour la réduction de la pauvreté

21. En mai 2019, la FAO, le FIDA et le PAM ont coorganisé un séminaire international sur les partenariats mondiaux pour la réduction de la pauvreté, avec l'aide du Centre international chinois pour la réduction de la pauvreté et du Centre chinois pour l'information sur internet. Le séminaire, intitulé «Comment les innovations technologiques peuvent aider à accélérer la réduction de la pauvreté et à parvenir à la Faim zéro», s'est tenu en marge de l'exposition sur la coopération internationale pour le développement (EXCO 2019) et a permis de débattre de la manière dont les nouvelles technologies numériques et les utilisations innovantes des technologies de l'information et de la communication dans le domaine du développement peuvent contribuer à l'augmentation de la productivité et des richesses, créer de nouvelles activités et de nouveaux produits et services, remédier aux lacunes de données et améliorer les moyens d'existence. Plus de 150 participants ont assisté au séminaire, dont des hauts représentants de gouvernements, des partenaires de développement, le secteur privé, le monde universitaire, des groupes de réflexion et la société civile.

Changement climatique

22. La FAO, le FIDA et le PAM ont organisé deux manifestations de haut niveau qui portaient sur l'ODD 2 et l'ODD 12, en marge de la vingt-quatrième Conférence des Parties (COP24) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). La manifestation intitulée «ODD 2 – Il est encore possible d'éliminer la faim d'ici à 2030, si nous prenons des mesures ambitieuses de lutte contre les changements climatiques» a réuni des acteurs de haut niveau qui ont débattu des questions indissociables de la lutte contre les changements climatiques, des systèmes alimentaires et de la nutrition humaine et qui ont échangé des exemples de solutions permettant d'éliminer la faim et de lutter de manière ambitieuse contre les changements climatiques. La manifestation «ODD 12 – La lutte contre les changements climatiques demande d'adopter une politique de tolérance zéro en matière de pertes et gaspillage alimentaires» a permis de débattre de la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires, qui est une obligation commune au niveau mondial et offre l'occasion d'organiser la transformation des systèmes alimentaires et d'atténuer les effets du changement climatique. La FAO, le FIDA et ONU-Femmes ont participé à une troisième manifestation, qui portait sur la prise en compte de la parité hommes-femmes dans les efforts

d'adaptation et d'atténuation et a permis d'examiner une approche mettant en avant le lien entre la question de la parité et celle du changement climatique.

23. En juin 2019, en marge de la cinquantième session des organes subsidiaires de la CCNUCC, les trois organismes ont également organisé une manifestation qui portait sur la vision à long terme de la lutte contre le changement climatique dans les secteurs de l'agriculture et sur l'avenir de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture.

24. En marge de la quarante-sixième session du CSA, le FIDA, la FAO et le PAM ont organisé une manifestation intitulée «Mettre la sécurité alimentaire et la nutrition au cœur de l'action pour le climat», qui portait sur des exemples de pays dans lesquels la société civile et le secteur privé participent activement.

25. En ce qui concerne l'aspect opérationnel, le FAO, le FIDA et le PAM ont collaboré dans le cadre de la phase 2 du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne. Deux projets conjoints de la FAO et du FIDA sur le secteur de l'élevage et la pêche et deux projets conjoints de la FAO et du PAM sur les prévisions climatiques et les assurances climatiques ont été adoptés. En parallèle, le FIDA et le PAM ont lancé la deuxième phase de leur programme commun sur les données climatiques. Les trois organismes participent également au Groupe de travail technique sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et l'utilisation des terres, un groupe technique du Partenariat sur les contributions déterminées au niveau national qui vise à mettre en avant l'agriculture dans les processus de la CCNUCC et lors de la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national. Depuis peu, la FAO, le FIDA et le PAM collaborent étroitement à l'élaboration d'une stratégie du Fonds vert pour le climat (FVC) consacrée à l'agriculture et à la sécurité alimentaire.

Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)

26. En 2019, les trois organismes ont continué de mettre à la disposition du Secrétariat du CSA des ressources financières et humaines et ont assuré la promotion des produits du CSA relatifs aux politiques, qui sont des instruments d'accélération de la mise en œuvre des ODD. Les trois organismes ont continué à participer activement aux orientations stratégiques du CSA et sont convenus de devenir membres de droit hors quota du Groupe consultatif du Bureau du CSA, ce qui signifie qu'ils sont désormais membres permanents du Groupe consultatif. Pendant la période intersessions, les trois organismes ont mis à disposition leurs compétences techniques pour un certain nombre d'axes de travail du CSA et lors de la rédaction du Programme de travail pluriannuel 2020-2023, qui décrit le programme de travail du CSA, notamment ses objectifs, ses résultats escomptés, les moyens pour les atteindre et leur pertinence par rapport aux ODD. En tant que membres de l'Équipe technique spéciale qui se consacre à l'axe de travail du CSA sur la nutrition, les trois organismes ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration de l'avant-projet de Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition, notamment en participant à six consultations régionales à parties prenantes multiples sur ce thème. La Direction et le personnel des trois organismes ont participé activement à la semaine de séances plénières de la quarante-sixième session du CSA qui s'est tenue en octobre et les organismes ont coorganisé plusieurs manifestations sur diverses questions d'actualité.

Parité hommes-femmes

27. En mars 2019, les trois organismes et ONU-Femmes ont organisé une manifestation conjointe en marge de la soixante-troisième session de la Commission de la condition de la femme. La manifestation, intitulée «Autonomisation des femmes rurales au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour tous: éléments concrets des travaux conjoints des Nations Unies», a été l'occasion de présenter de nouveaux éléments sur les travaux conjoints des trois organismes et de ONU-Femmes, qui visent à éliminer la faim et la malnutrition au moyen d'une approche intégrée de l'autonomisation économique des femmes, dans le cadre du programme conjoint «Accélérer l'autonomisation économique des femmes dans les zones rurales».

28. En mai 2019, les trois organismes et l'Union européenne ont lancé un nouveau programme conjoint, «Intensifier les approches transformatives visant la parité hommes-femmes afin que celles-ci aient des effets sur l'ODD 2 (éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable)». L'objectif du programme, qui est appuyé par l'Union européenne et s'étalera sur quatre ans, est de s'attaquer aux causes profondes des inégalités entre les sexes en intégrant les approches transformatives visant la parité hommes-femmes dans les dialogues sur les politiques, les programmes, les cultures institutionnelles et les modalités de travail des trois organismes.

29. Dans le cadre de leurs engagements communs à faire cesser les violences à l'égard des femmes et la violence sexiste, l'équipe des trois organismes qui travaille sur la parité appuie la campagne de lutte contre violences sexistes «16 jours d'activisme». Lors de cette campagne, des manifestations de sensibilisation seront organisées conjointement et accueillies par les trois organismes. Le vendredi 20 septembre, le Secrétariat d'ONU-Femmes-UNiTE a confirmé que le Secrétaire général de l'ONU avait demandé que les campagnes «16 jours d'activisme» de 2019 et de 2020 abordent la question du viol comme forme spécifique de violence à l'égard des femmes et des filles, dans le cadre plus large de la campagne de commémoration du 25^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (Beijing+25), organisée par Génération Égalité.

30. Dans le cadre de Beijing+25, les trois organismes ont été désignés organismes de codirection du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes (IANWGE), qui compte notamment comme membres: le Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), ONU-Femmes, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et le Service des peuples autochtones et du développement/Division du développement social inclusif/Département des affaires économiques et sociales. Les activités du groupe de travail consistent notamment à élaborer un document de promotion qui plaide pour l'investissement en faveur des femmes et des filles rurales, à préparer une manifestation du Réseau IANWGE sur les femmes et les filles rurales, qui se tiendra en marge de la soixante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme, à y participer et à coordonner les activités du groupe.

31. Les trois organismes participent également aux travaux du CSA sur la parité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi qu'à la célébration de la Journée internationale de la femme.

Réunion conjointe informelle du Conseil de la FAO, du Conseil d'administration du FIDA et du Conseil d'administration du PAM

32. La troisième réunion conjointe informelle des organes directeurs des trois organismes s'est tenue en septembre 2019, au Siège du PAM. La réunion conjointe a permis aux États Membres et aux observateurs d'examiner la collaboration entre les trois organismes dans un contexte informel, en présence du Directeur général de la FAO, du Président du FIDA et du Directeur exécutif du PAM. M^{me} Amina J. Mohammed, Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies, qui représentait le Secrétaire général, a ouvert la séquence matinale de la réunion. La Vice-Secrétaire générale a prononcé une allocution sur la réforme du Système des Nations Unies pour le développement, notamment ses conséquences pour les trois organismes, qui a ensuite donné lieu à un débat fructueux avec les Membres. La réunion portait principalement sur les quatre domaines principaux suivants, qui intéressaient aussi bien les trois organismes que les États Membres: i) la mise en œuvre de la réforme du système de Nations Unies; ii) le Plan d'action des trois organismes consacré au Sahel; iii) la planification des ressources institutionnelles; iv) les approches de la collaboration avec le secteur privé. Avant la réunion, les trois organismes avaient diffusé et publié sur leurs sites web respectifs: i) leur Plan d'action consacré au Sahel; ii) la mise en œuvre de la planification des ressources institutionnelles et l'examen des éventuelles compatibilités avec les trois

organismes; iii) une mise à jour concernant les services institutionnels fournis par les trois organismes.

33. En marge de la réunion conjointe informelle, le Secrétariat du Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales a formellement lancé le rapport de synthèse de son étude de cas sur la collaboration au niveau national entre la FAO, le FIDA et le PAM. Les conclusions du rapport ont suscité un débat entre les trois organismes et les États Membres sur la manière dont la collaboration entre les trois organismes pourrait continuer à évoluer sur le terrain et mieux contribuer à l'ODD 2. Les organismes ont fait part de leurs observations sur la collaboration et sur ce qu'ils envisagent à l'avenir dans ce domaine et ont reconnu qu'il fallait que les initiatives soient alignées sur les priorités et engagements nationaux et leur répondent pleinement.

Conseil numérique international pour l'alimentation et l'agriculture

34. En janvier 2019, les ministres de l'agriculture de 74 pays ont adopté un certain nombre de résolutions qui ont fait l'objet d'un communiqué politique publié dans le cadre du Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture et qui portaient sur l'utilisation des technologies numériques dans l'agriculture. Le communiqué indiquait qu'il fallait s'appuyer sur des solutions intelligentes pour concilier des objectifs contradictoires et satisfaire la demande actuelle et future d'aliments bons pour la santé et nutritifs, qu'ils soient destinés aux hommes ou aux animaux. Le communiqué (ligne 167) demande à la FAO, en consultation avec les parties prenantes, dont la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAfD), le FIDA, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA), de définir des fondements conceptuels en vue de l'établissement d'un Conseil numérique international pour l'alimentation et l'agriculture, qui donnera des avis aux gouvernements et aux autres acteurs, organisera les échanges d'idées et d'expériences et donc, aidera l'ensemble des acteurs à saisir les opportunités qu'offre le numérique. Dans ce contexte, la première réunion de consultation à parties prenantes multiples en vue de l'établissement du Conseil s'est tenue en juin 2019. À la suite de cet atelier, les participants ont été interrogés individuellement, afin de recueillir leurs observations sur les documents et les contributions qui portent sur les principes, l'organisation, les mécanismes de financement et les objectifs stratégiques du Conseil numérique. Un document de réflexion a été préparé et débattu en septembre 2019 puis présenté dans le cadre d'une manifestation prévue en marge de la quarante-sixième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

Indicateur de la diversité alimentaire minimale chez les femmes

35. Ce projet de niveau mondial est un projet de recherche qui couvre plusieurs pays et porte sur l'optimisation de la collecte, sur le terrain, de données pour l'indicateur de diversité alimentaire minimale chez les femmes, dans trois pays participants: le Cambodge, l'Éthiopie et la Zambie. Les trois organismes ont collaboré aux activités suivantes: une réunion des trois organismes a été organisée en novembre 2018, afin de déterminer comment faire en sorte que plus de pays collectent et utilisent les données sur la diversité alimentaire minimale chez les femmes; un atelier sur le renforcement des capacités des représentants des pays de l'Afrique subsaharienne est prévu au premier trimestre 2020; une équipe de coordination sur la diversité alimentaire minimale chez les femmes composée de spécialistes mondiaux et de représentants du FIDA, du PAM, de l'Office allemand de la coopération internationale et de l'Union européenne sera mise sur pied.

Nutrition

36. Sous l'égide du Programme 2030 et de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition, les trois organismes ont poursuivi leur collaboration dans le domaine de la nutrition dans le cadre de plusieurs plateformes, notamment le Réseau des Nations Unies pour l'initiative Renforcer la

nutrition (SUN), le Comité permanent du système des Nations Unies sur la nutrition et le Groupe de travail technique sur les chaînes de valeur tenant compte de la nutrition.

37. Les trois organismes ont transmis un compte rendu des progrès accomplis ces deux dernières années en matière d'appui à la Décennie d'action. Ce compte rendu sera intégré au rapport biennal de synthèse du Secrétaire général des Nations Unies à l'Assemblée générale. Le second rapport biennal doit être présenté en décembre 2019.

38. Le Comité permanent du système des Nations Unies sur la nutrition, qui est hébergé par la FAO, s'est donné l'objectif, depuis 1977, de renforcer le mieux possible la cohérence des politiques mondiales et la promotion de la nutrition; le Réseau des Nations Unies fait partie du Mouvement SUN créé par les dirigeants des trois organismes, l'UNICEF et l'OMS en 2013 pour donner aux organismes les moyens de participer de manière coordonnée aux processus et aux efforts du Mouvement SUN. Les deux entités disposent d'un Comité directeur composé de membres communs, dont les trois organismes, l'UNICEF et l'OMS.

39. Dans le droit fil des objectifs de la réforme de l'ONU, les cinq organismes des Nations Unies susmentionnés ont mis à profit les expériences positives du Réseau SUN et du Comité permanent du système des Nations Unies sur la nutrition et ont commencé à débattre de la possibilité de fusionner les deux mécanismes de coordination au sein d'un groupe des Nations Unies pour la nutrition. Les débats ont débuté en 2018 sous la direction du président du Comité permanent du système des Nations Unies sur la nutrition, avec l'appui et les indications des adjoints des cinq organismes. Sous l'égide du Comité permanent du système des Nations Unies sur la nutrition, les trois organismes ont élaboré ensemble des documents de travail techniques, afin de communiquer un message commun.

Séminaire des trois organismes sur la résolution 2417 du Conseil de sécurité de l'ONU

40. En février 2019, les Pays-Bas ont organisé un séminaire sur la faim et les conflits, qui portait notamment sur la manière dont les trois organismes peuvent contribuer à la mise en œuvre de la résolution 2417. Le séminaire a réuni diverses parties prenantes qui ont débattu des mesures concrètes que les trois organismes peuvent prendre pour accélérer la mise en œuvre de la résolution. La session a mis en lumière la nécessité d'examiner plus avant les causes profondes des conflits et de la faim et de prendre en compte la dimension climatique, car les conflits et la faim s'alimentent mutuellement.

Visite des trois organismes au Burundi

41. En novembre 2018, les points focaux des sièges des trois organismes et les bureaux de pays du Burundi ont réalisé une mission conjointe consistant à visiter une chaîne de valeur du lait, sur laquelle les trois organismes collaborent avec le secteur privé. La collaboration au Burundi est un exemple unique de partenariat public-privé tout au long d'une chaîne de valeur du lait. La première étape de la chaîne de valeur consiste à produire du fourrage enrichi pour les animaux, au moyen d'une unité de transformation des aliments fournie par la FAO. Le fourrage permet d'augmenter la production de lait de vache. Le FIDA fournit une vache par foyer, souvent une vache en gestation. Ainsi, un autre membre de la communauté reçoit le veau, ce qui est une manière efficace de constituer un capital, car ce système de transmission de veau sera pérennisé dans ce que l'on nomme la «chaîne de solidarité de la communauté». Le lait produit par la vache est ensuite apporté à un centre local de collecte du lait géré par le FIDA. Le centre de collecte regroupe le lait de plusieurs coopératives agricoles organisées par le FIDA dans toute la ville de Gitega. Le FIDA contribue à la construction des centres de collecte du lait et fournit le matériel nécessaire à la collecte. Un représentant transporte ensuite le lait des centres de collecte locaux au centre de collecte principal, qui se trouve à Bugendana. La qualité du lait est alors testée, puis celui-ci est stocké. L'entreprise Modern Dairy Burundi (MDB) vient alors récupérer le lait et l'achemine à son usine. Afin de faciliter la commercialisation du lait, le PAM a noué un partenariat avec MDB, qui possède la seule usine du Burundi qui permet de produire du lait stérilisé à ultra haute température (UHT). Le PAM a renforcé les capacités en matière de normes de

qualité, de transformation et de contrôle du lait. Le lait produit par MDB est utilisé dans les programmes d'alimentation scolaire à Gitega.

Programme d'alimentation et de nutrition scolaires

42. Les trois organismes participent au Groupe de travail sur l'alimentation scolaire issue de la production locale, qui a été créé afin d'élaborer le Cadre de ressources pour l'alimentation scolaire issue de la production locale publié en octobre 2018. Le Cadre aide les gouvernements à formuler les politiques en matière de programmes d'alimentation scolaires, puis à les mettre en œuvre et à les évaluer. Il permet également de réunir les compétences techniques de différentes parties prenantes au sein d'un système fondé sur des programmes, cohérent et accessible, qui permet aux pays de demander une assistance. Actuellement, le groupe élabore un cours de formation en ligne conjoint sur le Cadre de ressource pour l'alimentation scolaire issue de la production locale. En Afrique, les trois organismes collaborent étroitement sur l'alimentation scolaire issue de la production locale, avec le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et l'Union africaine. Les trois organismes collaborent également sur les programmes d'alimentation et de nutrition scolaires avec d'autres pays, à savoir l'Arménie, le Burundi, le Cambodge, l'Éthiopie, le Sénégal, le Tadjikistan et la Zambie. Enfin, la FAO et le PAM travaillent ensemble à l'élaboration de directives sur les repas scolaires.

Réunions du Groupe consultatif de haut niveau, suivies des réunions informelles du Groupe consultatif de haut niveau des trois organismes avec les États Membres

43. Le Groupe consultatif de haut niveau, composé de la Direction de la FAO, du FIDA et du PAM, s'est réuni trois fois en 2019. Le Groupe s'est engagé à se réunir trois fois par an, afin d'examiner les évolutions récentes dans la collaboration entre les trois organismes. Un certain nombre de points ont été examinés et approuvés par le Groupe, notamment les dernières évolutions de la réforme du système des Nations Unies, les visites conjointes des trois organismes, le Plan d'action des trois organismes, le Plan d'action pour le Sahel, les stratégies de pays conjointes et le Prix d'excellence des trois organismes.

44. Afin de faire progresser le dialogue avec les États Membres sur la collaboration entre les trois organismes et la participation des États Membres dans ce domaine, les organismes sont convenus collectivement d'organiser des séances d'information informelles destinées aux Membres, après les réunions du Groupe. Les séances d'information sont accueillies à tour de rôle par les organismes et l'organisme hôte de la réunion du Groupe. Trois séances d'information informelles se sont tenues en 2019 (février, mai, octobre). Elles ont favorisé le dialogue entre les trois organismes et les États Membres et ont permis de débattre des progrès accomplis dans la collaboration, des prochaines étapes possibles et de la participation des trois organismes à la réforme du système des Nations Unies.

Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire

45. En mars 2019, les trois organismes ont coordonné leur participation conjointe à la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, qui s'est tenue à Buenos Aires (Argentine). La Conférence, également connue sous le nom de «BAPA+40», a commémoré le quarantième anniversaire de l'adoption, en 1978, du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement. À cette occasion, les trois organismes ont organisé trois manifestations parallèles: i) «Évaluer la contribution de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire aux résultats en matière de développement dans les domaines de l'agriculture, du développement rural, de la sécurité alimentaire et de la nutrition»; ii) «Investir dans la coopération Sud-Sud pour améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et la transformation rurale: rôle et contributions de la Chine et des organismes ayant leur siège à Rome», coorganisée par la Chine; iii) «Créer des avantages pour les petits exploitants au moyen des échanges entre agriculteurs».

46. En septembre 2019, les trois organismes ont organisé conjointement la célébration de la Journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, au Siège du PAM. La manifestation portait sur la contribution des trois organismes à l'ODD 2 dans le cadre de la coopération Sud-Sud ou triangulaire et sur la manière dont ceux-ci prévoient de mettre en œuvre le document de conclusion de la Conférence «BAPA+40». Certains représentants d'États Membres, des spécialistes des projets et les trois organismes ont mis en lumière des exemples concrets dans des pays et ont évoqué les possibilités qui s'offrent pour atteindre les populations les plus vulnérables au moyen de la Coopération Sud-Sud ou triangulaire, dans des domaines comme l'agriculture familiale, l'accès des femmes aux marchés et les possibilités pour les jeunes ruraux de s'engager.

L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde

47. L'édition 2019 de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* a été élaborée conjointement, pour la troisième année consécutive, par la FAO, le FIDA, l'UNICEF, le PAM et l'OMS. Les deux précédentes éditions du rapport montraient que la faim gagnait peu à peu du terrain et l'édition 2019 confirme cette tendance à la hausse en indiquant que plus de 820 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde. Le rapport rend habituellement compte de la faim dans le monde au moyen de la prévalence de la sous-alimentation, mais le rapport 2019 propose un autre indicateur du cadre mondial de suivi des ODD: la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave, qui se fonde sur l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES). L'échelle FIES a permis d'évaluer si des individus avaient un accès régulier à des aliments nutritifs et en quantité suffisante, même s'ils ne souffraient pas nécessairement de la faim. Les conclusions indiquent que la faim gagne du terrain dans de nombreux pays qui ont vécu des crises économiques, car les récessions ont des effets disproportionnés sur la sécurité alimentaire et la nutrition lorsque la prévalence des inégalités augmente. En réponse à cette tendance alarmante, le rapport appelle à agir dans deux domaines principaux: il faut préserver la sécurité alimentaire et la nutrition au moyen de politiques économiques et sociales qui contribuent à compenser les effets des crises économiques, puis s'attaquer aux inégalités existantes à tous les niveaux en adoptant des politiques multisectorielles.

Les Objectifs de développement durable (ODD) en campagne

48. Les trois organismes ont participé à la campagne mondiale «Goals on Tour», dont l'objectif était de sensibiliser le public et de renforcer le soutien apporté aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Seize conteneurs remplis de matériel d'information sur les ODD ont parcouru toute la planète. Les trois organismes ont parrainé un conteneur qui illustre leurs travaux collectifs sur l'ODD 2 et mettait en évidence la vision du programme de développement durable que partagent les organismes. Cette exposition a fait sa première étape à la cinquième édition du Sommet mondial Seeds & Chips sur l'innovation alimentaire, qui a lieu en mai 2019, à Milan. L'objectif de Seeds & Chips est de favoriser le débat sur la sécurité alimentaire et l'innovation, de faire participer les parties prenantes concernées et d'apporter des solutions qui peuvent contribuer activement à atteindre les cibles établies pour les ODD.

Chaînes de valeur durables pour la nutrition

49. Le Groupe de travail des trois organismes sur les chaînes de valeur tenant compte de la nutrition a été créé il y a deux ans pour mener des actions conjointes. Depuis 2018, le Groupe élabore un module de formation en ligne commun sur les chaînes de valeur tenant compte de la nutrition, qui puise dans la riche expérience de chacun des organismes et dans leurs produits axés sur la connaissance. Le Groupe de travail, en collaboration avec Bioversity International, a élaboré un cadre pour les chaînes de valeur tenant compte de la nutrition et un guide sur le même thème, afin d'orienter leurs activités. L'élaboration du cours de formation en ligne sur les chaînes de valeur alimentaires durables tenant compte de la nutrition est en cours. Le Groupe de travail a élargi son mandat, afin d'y inclure la collaboration interinstitutions dans les domaines de l'évaluation, du partage de compétences techniques, de l'apprentissage et de la mise en œuvre de programmes ou projets au niveau national. La présidence du Groupe de travail est assurée selon un principe de rotation.

Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028)

50. En décembre 2017, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté à l'unanimité la résolution 72/239, proclamant la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028). Comme prévu dans la résolution, la FAO et le FIDA ont coorganisé le lancement mondial de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028), qui a eu lieu en mai 2019, à Rome. Près de 500 participants ont assisté au lancement, dont 236 exploitants pratiquant l'agriculture familiale et représentants de la société civile, du secteur privé et plus de 230 délégués de 113 pays. Les dirigeants des trois organismes, le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'Observateur permanent du Saint-Siège auprès de la FAO, du FIDA et du PAM et des ministres de toutes les régions ont prononcé des déclarations lors du lancement mondial. À l'occasion de ce lancement, les parties prenantes ont adopté le Plan d'action mondial, un cadre global qui vise à orienter les mesures qui seront prises par les différents acteurs et parties prenantes sur une période de dix ans.

Manifestation de haut niveau en marge de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies

51. En septembre 2019, les trois organismes, l'Irlande, le Malawi, le Royaume de Norvège et le Forum économique mondial ont organisé une manifestation en marge de la semaine de haut niveau de la soixante-quatorzième Assemblée générale des Nations Unies. La manifestation, qui s'intitulait «Compte à rebours pour 2030: transformer nos systèmes alimentaires afin d'atteindre les ODD», a été l'occasion pour les chefs de gouvernement, la société civile, le secteur privé et le système des Nations Unies d'échanger des connaissances sur les initiatives et les efforts menés actuellement pour mener à bien la transition de nos systèmes alimentaires et qui sont des moyens de transformation durable permettant d'accélérer, voire de multiplier, les progrès accomplis sur le Programme 2030. Le débat inclusif a mis en évidence la nécessité d'agir d'urgence dans tous les secteurs et aux côtés de diverses parties prenantes, afin de s'assurer que les mesures politiques identifiées permettent non seulement de mettre en place des systèmes alimentaires durables, mais contribuent également à la croissance économique au service de tous, à la préservation de la biodiversité et à une meilleure compréhension de ce qu'est une alimentation bonne pour la santé.

VI. Collaboration dans le domaine des services institutionnels

52. Les trois organismes, en fonction des ressources disponibles, des contraintes juridiques et techniques de chaque partie et des décisions de leurs organes directeurs, continuent de collaborer abondamment dans le domaine des services institutionnels sur un large éventail d'activités, notamment la sécurité et la continuité des opérations, les achats institutionnels, les ressources humaines, les services de santé, les technologies de l'information, les privilèges et immunités, les voyages et visas et la responsabilité environnementale des institutions. La collaboration entre les trois organismes continue encore aujourd'hui de produire des résultats dans ces domaines. La présente section de ce document donne une mise à jour des activités de contrôle et des accords d'hébergement en la matière et met en avant un domaine qui n'avait pas encore été évoqué dans le cadre de cette collaboration: la gestion des risques.

Accords d'hébergement sur le terrain

53. Actuellement, la FAO accueille le FIDA dans huit bureaux de pays: Burundi, Égypte, État plurinational de Bolivie, Madagascar, Mozambique, Pakistan, Rwanda et Sierra Leone (accords conclus de 2011 à 2015). En outre, la FAO fournit au FIDA des locaux de stockage au Yémen. Depuis 2015, la FAO et le FIDA partagent des locaux communs au Ghana, qui ont été fournis par le gouvernement. Les dépenses liées à l'administration et à la sécurité dans les locaux communs sont donc partagées par les deux organismes. Ces deux ou trois prochaines années, le FIDA devrait passer un autre accord sur le niveau de service avec la FAO et/ou le PAM, ce qui renforcerait la

collaboration entre les organismes dans des domaines tels que la sécurité sur le terrain, la formation en sécurité sur le terrain, l'administration générale, les ressources humaines et le support informatique. Dans certains pays, le FIDA utilise les accords de siège de la FAO, afin d'étendre les privilèges et immunités à son personnel et à ses opérations. Le PAM travaille en concertation avec les responsables des installations du FIDA et de la FAO sur des contrats de services communs, notamment les services de maintenance et d'impression, et sur des accords à long terme en ce qui concerne la gestion des locaux. Actuellement, le PAM accueille la FAO dans neuf pays: Afrique du Sud, Guatemala, Kenya, Niger, Philippines, République démocratique du Congo, Tchad, Turquie et Zimbabwe. Le PAM accueille le FIDA dans quatre pays: Afrique du Sud, Népal, Niger et Zambie. En outre, lorsque cela était possible, le PAM a très souvent partagé des locaux avec le FIDA et le PAM aux niveaux national ou sous-national. Les bureaux de pays du FIDA profitent d'un support informatique et d'un appui technique très collaboratif de la part de leurs partenaires de la FAO et du PAM dans les bureaux de pays hébergés.

Contrôle

54. En mai 2019, les trois organismes ont coorganisé la dix-septième réunion des chefs de service de vérification interne des organisations internationales en Europe, qui a été accueillie par la FAO. Plus de 50 participants de 35 organisations ont assisté à la réunion. Le programme portait sur les principaux domaines qui intéressent les professionnels de la vérification interne. Une formation a été organisée sur l'évaluation des risques de fraude et sur les contrôles de cybersécurité appliqués aux réseaux sociaux à l'intention des participants des trois organismes ayant leur siège à Rome. Le PAM a profité de l'occasion pour lancer un réseau interorganisations sur l'audit informatique, dont la deuxième réunion se déroulera le 25 octobre à Genève.

55. La dixième réunion annuelle du Bureau de l'Inspecteur général de la FAO, du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA et du Bureau de l'Inspecteur général et des services de contrôle (Bureau de l'audit interne) du PAM s'est tenue en juin 2019 et a été accueillie par le FIDA. Les trois organismes ont présenté leurs plans de travail, ont examiné les domaines dans lesquels ils pourraient collaborer et ont échangé sur leurs expériences en matière de vérification des comptes et d'enquêtes, notamment les méthodes, les problèmes rencontrés et les enseignements tirés. Les experts internes et externes, notamment les chefs des services informatiques des trois organismes, se sont adressés au groupe et ont donné un aperçu des technologies émergentes.

Gestion des risques

56. Les trois organismes participent actuellement à un groupe de travail sur la gestion des risques à l'échelle du système dans le cadre du Comité de haut niveau sur la gestion, qui est présidé par le responsable de la gestion du risque du PAM. Le groupe de travail a adopté (et le Comité de haut niveau sur la gestion l'a approuvé) un modèle de degré du risque, qui sera utilisé par tous les organismes des Nations Unies participants (environ 25 en tout). Quelques organismes des Nations Unies, dont le PAM, pilotent le modèle, et des observations sur son utilisation en tant qu'outil de gestion devraient être présentées au Comité de haut niveau sur la gestion, à sa session d'octobre 2019.

57. Conformément aux indications du Comité de haut niveau sur la gestion, il a été demandé au groupe de travail d'examiner trois domaines principaux dans lesquels les organismes de Nations Unies pourraient adopter une approche commune: l'appétence pour le risque, l'intégration du risque dans la planification, et le partage d'informations sur le risque. Le FIDA est chargé de l'axe de travail sur l'appétence pour le risque et le PAM (avec l'aide de la FAO) de l'axe de travail sur le partage des informations sur les risques. Les progrès accomplis seront présentés au Comité de haut niveau sur la gestion en octobre.

VII. Conclusion

58. Le renforcement continu de la collaboration entre les trois organismes s'inscrit dans le droit fil de la mise en œuvre de la réforme du Système des Nations Unies pour le développement, dont l'objectif est d'être plus ambitieux et plus efficace et de renforcer la collaboration et les obligations de rendre des comptes au sein de toutes les entités du Système des Nations Unies pour le développement. Les trois organismes saisissent toutes les occasions qui se présente à eux pour entreprendre des actions coordonnées, en leur qualité de groupe d'organismes chargé, au sein du Système des Nations Unies pour le développement, de réaliser l'ODD 2 et, plus largement, de mettre en œuvre le Programme 2030. Dans ce contexte, les trois organismes continueront de mettre en avant de nouvelles stratégies, de nouveaux programmes et activités qui s'inscrivent dans leurs mandats et tirent parti de leurs avantages comparatifs et de leurs atouts respectifs, en s'appuyant sur l'expérience et les compétences techniques de chaque organisme, afin de renforcer leur efficacité et les effets de leurs activités. En outre, la FAO, le FIDA et le PAM continueront à analyser leurs partenariats afin d'identifier les bonnes pratiques, les enseignements à tirer, les solutions innovantes et les éventuels gains d'efficacité, c'est à dire tout ce qui favorise le renforcement de leur collaboration à tous les niveaux.

59. Dans le cadre du présent rapport intérimaire, la Réunion conjointe informelle du Conseil de la FAO, du Conseil d'administration du FIDA et du Conseil d'administration du PAM, ainsi que les séminaires informels désormais organisés après les réunions du Groupe consultatif de haut niveau des trois organismes, la Direction des trois organismes et les États Membres s'engagent à entretenir un dialogue permanent sur les activités de collaboration de la FAO, du FIDA et du PAM. Les trois organismes continueront de transmettre aux États Membres des informations sur les questions d'intérêt commun ayant trait aux quatre volets de la collaboration entre les trois organismes:

- i) la collaboration aux niveaux national et régional;
- ii) la collaboration au niveau mondial;
- iii) la collaboration dans des domaines thématiques;
- iv) la prestation conjointe de services institutionnels.

A. *Annexe 1***B. Bref compte rendu sur l'engagement des organismes ayant leur siège à Rome dans la réforme du système des Nations Unies pour le développement***Contexte*

1. L'objectif du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement ([Résolution 72/279](#) à l'initiative de l'Assemblée générale des Nations Unies) est d'améliorer à la fois l'exécution et l'efficacité des Nations Unies afin qu'elles représentent le premier appui des États Membres dans la réalisation des ODD. Pour les organismes ayant leur siège à Rome, cela se traduit par des efforts collectifs plus ambitieux et mieux intégrés dans l'éradication de la faim, l'amélioration de la sécurité alimentaire et la nutrition, la promotion de la production alimentaire durable et le bien-être des populations rurales pauvres.
2. Le renforcement de la collaboration et de la coordination des organismes ayant leur siège à Rome fait partie intégrante du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement. En effet, la réforme est l'occasion de faire avancer de nombreuses propositions concrètes visant à améliorer les partenariats ciblés. Le plan d'action conjoint des organismes ayant leur siège à Rome pour 2019-2020, le plan d'action conjoint des organismes ayant leur siège à Rome pour le Sahel et les plans de pays conjoints constituent de remarquables exemples de synergies pouvant être mises en place entre les trois organisations en vue d'accroître leur efficacité et leur efficience. La collaboration entre les trois organisations est essentielle à l'amélioration de la cohérence à l'échelle du système, mais il est également admis que les partenariats s'étendent au-delà des trois organisations et que celles-ci doivent continuer à mobiliser des partenariats avec d'autres acteurs du développement, comme les entités des Nations Unies, le secteur privé, la société civile ou les institutions financières internationales afin de réaliser les ODD.
3. Lors de la réunion des organes directeurs, en présence de la Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, le 13 septembre dernier, les trois organisations et leurs États Membres se sont largement engagés en faveur de modèles opérationnels complémentaires. Ils ont souligné les efforts croissants de collaboration entre les organisations au niveau de l'exécution dans les pays, point de départ essentiel permettant d'exercer une influence collective et positive dans le cadre des efforts de la réforme ambitieuse des Nations Unies sur le terrain. En se basant sur les avantages comparatifs et les expertises techniques complémentaires de chaque organisation, elles devraient réduire la duplication des efforts et opérer ainsi avec une coordination et une synergie accrues.
4. Ces deux dernières années, les trois organisations ont réaffirmé leur solide engagement de participation à la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement en vue de l'adapter à l'objectif visé, soit contribuer aux plans de développement sur demande des États Membres. Elles se sont également montrées déterminées à appuyer les efforts régionaux et internationaux dans le système de développement pour réaliser les ODD et le Programme 2030. Les organisations ont activement contribué à des éléments et processus fondamentaux de la réforme, tout en établissant des positions communes sur des sujets de préoccupation.
5. Les organismes ayant leur siège à Rome reconnaissent les progrès significatifs accomplis dans la finalisation et l'exécution de plusieurs produits de la réforme. Suite aux réunions du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (Genève, 8-10 mai 2019) du Conseil économique et social (débat consacré aux activités opérationnelles de développement lors des réunions) à New York (en mai, et plus récemment lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, en septembre), un large consensus a émergé sur la progression du mandat octroyé par la résolution des Nations Unies (31 mai 2018) sur la mise en œuvre, avec plusieurs aspects de la réforme encore en phase de conception.

Quelques évolutions majeures dans la réforme du système des Nations Unies pour le développement avec la participation active des organismes ayant leur siège à Rome

6. Le Cadre de coopération de l'ONU pour le développement durable: Le Cadre de coopération de l'ONU pour le développement durable a été remanié afin de devenir le cadre de planification principal de la fourniture d'assistance au développement dans tout le système des Nations Unies à l'échelon des pays. Les trois organisations ont participé à l'élaboration des directives du Cadre de coopération révisé –qui indique que chaque instrument de planification spécifique doit être cohérent avec le Cadre de coopération. À cet égard, les organisations prennent des mesures afin d'aligner leurs instruments de planification dans les pays au Cadre de coopération. La FAO a par exemple révisé les directives des Cadres de programmation par pays (CCP) afin d'intégrer les directives du Cadre de coopération et ses procédures. Les CCP découleront du Cadre de coopération et intégreront la programmation conjointe des organismes ayant leur siège à Rome au niveau des pays. Le FIDA et le PAM ont élaboré des orientations relatives à leurs engagements auprès des bureaux de pays pour l'élaboration du Cadre de coopération, et de l'analyse commune de pays et l'alignement avec leurs documents de programme par pays respectifs. Dans l'esprit de collaboration des trois organisations et au vu de la représentation limitée du FIDA à l'échelle des pays – au fur et à mesure des besoins, le FIDA demandera l'appui des représentants de la FAO et du PAM afin de souligner les priorités du FIDA auprès des équipes de pays des Nations Unies, par exemple, si le FIDA n'était pas à même de participer à certaines discussions sur l'évolution du Cadre de coopération.

7. Analyse commune de pays des Nations Unies: L'analyse commune de pays est considérablement améliorée afin d'appuyer le nouveau Cadre de coopération de l'ONU pour le développement durable. Le PAM a fait partie de l'équipe de conception de l'analyse de pays qui a repensé cet outil. La nouvelle génération d'analyses communes de pays sera élaborée collectivement par les équipes de pays des Nations Unies. Les organismes non-résidents peuvent contribuer à l'analyse si besoin. Les organismes ayant leur siège à Rome se sont accordés, dans la mesure possible, à s'engager collectivement dans la préparation des analyses communes de pays en travaillant en étroite collaboration avec les coordonnateurs résidents, en particulier pour appuyer l'ODD 2 et les objectifs et cibles connexes, assurant une attention pleine et explicite à la contribution de l'alimentation et l'agriculture au développement durable dans le cadre du Cadre de coopération.

8. Le document stratégique à l'échelle du système des Nations Unies. Le document stratégique à l'échelle du système des Nations Unies, demandé par les États Membres, est un produit du système des Nations Unies pour le développement actuellement entre les mains des États Membres pour approbation finale. Il vise à fixer l'objectif stratégique de la réforme des Nations Unies au niveau international, régional et national, afin de mieux appuyer les États Membres dans la réalisation de leurs priorités nationales, tout en plaçant le Programme 2030 au cœur de son action. Le document stratégique à l'échelle du système fournit un bref aperçu de tous les éléments de la réforme et articule la conception et la mise en œuvre cohérente de ces éléments afin d'améliorer les avantages comparatifs des Nations Unies et de renforcer son offre de développement. Les trois organisations ont largement participé à l'élaboration de ce document. À l'avenir, les organisations s'assureront que les grands principes du document stratégique à l'échelle du système soient inscrits dans leurs visions stratégiques et activités collectives et individuelles respectives.

9. Le système des coordonnateurs résidents redynamisé: Le coordonnateur résident renforcé et impartial est désormais mieux à même de diriger et de coordonner les équipes de pays des Nations Unies et leur contribution collective au Programme 2030. Les organismes ayant leur siège à Rome sont engagés à travailler en étroite collaboration avec les coordonnateurs résidents dans ce nouvel esprit de collaboration et à profiter des avantages tangibles de l'amélioration de la communication et de la coordination et par conséquent à s'assurer que les questions relatives à l'agriculture, au développement rural et à la sécurité alimentaire et la nutrition reçoivent l'attention requise à l'échelon des pays, dans le cadre de la réalisation des ODD.

10. Business Innovations Strategic Results Group (BIG): Les États Membres exigent principalement un système des Nations Unies pour le développement plus efficient et efficace. Grâce aux travaux du Business Innovations Strategic Results Group (BIG) appartenant au Groupe des Nations Unies pour le développement durable composé de près de 40 entités des Nations Unies et est actuellement coprésidé par les directeurs du PAM et du HCR, de nouveaux outils et approches relatifs à la cohérence au niveau des pays sont lancés. Par exemple, la reconnaissance mutuelle, signée par la FAO et le PAM, ainsi que 14 autres entités du système des Nations Unies pour le développement vise à permettre aux entités des Nations Unies d'utiliser rapidement des politiques, procédures, systèmes de contrats et mécanismes opérationnels connexes relevant d'autres entités des Nations Unies. Cela permet de lever les barrières à la collaboration grâce aux services partagés, à l'amélioration considérable de l'agilité opérationnelle en éliminant la nécessité de réviser les différentes politiques et procédures des autres fournisseurs avant de conclure un accord de prestation de service. La stratégie relative aux pratiques opérationnelles représente un cadre axé sur les résultats encourageant les organisations des Nations Unies à travailler de concert au niveau des pays, à réduire les chevauchements, à tirer profit du pouvoir d'achat collectif et à maximiser les économies d'échelle. Les organismes ayant leur siège à Rome sont actuellement en contact avec les équipes de pays des Nations Unies dans les lieux d'affectation correspondants afin de joindre leurs efforts à la stratégie relative aux pratiques opérationnelles, si nécessaire, par le biais de la signature formelle du document de stratégie élaboré au niveau des bureaux de pays. L'un des principaux moteurs de la participation des organismes ayant leur siège à Rome dans la nouvelle stratégie relative aux pratiques opérationnelles est le rapport coût-efficacité clairement favorable, en plus de l'efficacité accrue. Le FIDA élabore actuellement une approche institutionnelle pour signer la stratégie dans des pays où il est présent sur le terrain.

Activités de résilience

1. En 2015, les organismes ayant leur siège à Rome ont affirmé leur engagement conjoint visant à renforcer la résilience des populations en situation d'insécurité alimentaire face aux chocs qui affectent leurs moyens d'existence et les systèmes alimentaires. L'objectif commun des trois organisations est de renforcer la résilience des moyens d'existence et des systèmes de production agricoles des populations rurales pauvres, vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire.
2. L'objectif commun des trois organisations est de renforcer la résilience des moyens d'existence agricoles et des **systèmes alimentaires**. Le renforcement de la résilience à l'échelle du système est l'un des éléments fondamentaux des orientations communes de l'ONU en matière de résilience, tout comme le **renforcement des capacités essentielles** des organisations et personnes, à savoir: capacité d'absorption; capacité d'adaptation; et capacité de transformation.
3. Le travail conjoint de résilience des organismes ayant leur siège à Rome revêt trois caractéristiques principales:
 - a) Adopter une approche commune face aux défis spécifiques auxquels est confronté chaque pays/communauté (approche systémique, risques multiples et défis propres aux secteurs et contexte) et refléter les forces de chaque organisation au niveau des pays.
 - b) Assembler les meilleurs outils des trois organisations, en apportant plus de cohérence et de convergence au travail des trois organisations sur le terrain, en particulier au niveau de la programmation, du suivi et des enseignements tirés.
 - c) Tester concrètement et ajuster l'action conjointe afin de traiter les causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la dénutrition dans les situations de crise prolongée (notamment les risques multiples émanant des chocs et facteurs de stress et les vulnérabilités connexes).
4. Depuis l'adoption du cadre interinstitutions des organismes ayant leur siège à Rome, les trois organisations ont élaboré des programmes conjoints afin de traduire l'aspiration commune par des mesures sur le terrain.
5. Les réactions reçues par les équipes de pays des trois organisations montrent que le renforcement de la résilience des communautés rurales et des agriculteurs face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle a émergé récemment comme l'un des objectifs majeurs du travail conjoint des organisations sur le terrain. Plus de 30 bureaux de pays dans toutes les régions se sont engagés dans différentes formes de partenariats ou d'activités de résilience, adaptées au contexte spécifique des pays et aux facteurs externes, tels que les défis liés à l'environnement, les chocs climatiques, les catastrophes naturelles, les crises humanitaires et les conflits.
6. Quelques exemples spécifiques: Le bureau conjoint du Canada a financé un programme de résilience sur la période 2017-2020 à hauteur de 38 millions d'USD pour faire face aux besoins alimentaires immédiats tout en renforçant et en protégeant les moyens d'existence à moyen et long terme dans trois situations de crise prolongée (République démocratique du Congo, Niger et Somalie) où les risques sont multiples et la malnutrition et l'insécurité alimentaire sont aiguës et chroniques.
7. Au Sahel, dans le cadre de la stratégie intégrée pour le Sahel, les organismes ayant leur siège à Rome se sont associés afin de renforcer les moyens d'existence, en se reposant sur leurs approches, outils et services complémentaires, pour 1) répondre aux besoins humanitaires les plus pressants des communautés vulnérables, 2) contribuer à traiter les causes profondes de la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles et aux crises d'origine humaine, et 3) contribuer à la cohésion sociale et à la pérennisation de la paix.
8. Le programme de production agricole des trois organisations en Zambie et le programme agricole rural du couloir de la sécheresse au Guatemala représentent encore d'autres exemples.

9. Le partenariat des trois organisations sur le renforcement de la résilience constitue un bon exemple d'efforts cohérents et convergents pour traiter aussi bien les besoins immédiats des personnes souffrant de la faim et en situation d'insécurité alimentaire que les causes profondes de la vulnérabilité des moyens d'existence liés à l'agriculture dont elles dépendent. La quintessence de la stratégie de mise en œuvre des trois organisations réside dans des programmes conjoints se concentrant sur:

- a) Financement et planification pluriannuels avec une approche plurisectorielle et systémique
- b) Comblent les lacunes entre aide humanitaire, développement et paix en intensifiant la collaboration interinstitutions et en adoptant des approches et activités complémentaires
- c) Se concentrer sur les crises prolongées/récurrentes influencées par des dangers et facteurs de stress multiples et des contextes fragiles
- d) Accroître l'inclusion grâce à la participation et la redevabilité vis-à-vis des populations les plus vulnérables, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes et les filles, et les groupes marginaux

10. Le cadre conceptuel des organismes ayant leur siège à Rome renseigne sur la compréhension, le champ d'application et les modalités des trois organisations quant au renforcement de la résilience des populations en situation d'insécurité alimentaire par rapport aux **chocs et facteurs de stress multiples qui affectent leurs moyens d'existence et les systèmes alimentaires**; et fournit un moyen aux organisations d'établir un alignement complémentaire entre les différentes institutions, assurant que la collaboration entre elles est **axée sur les résultats et relève d'un bon rapport coût-efficacité**.

11. Les progrès des trois organisations sont réalisés en ayant recours à de bonnes pratiques et à des outils communs grâce à l'analyse et à la planification conjointes dans le cadre de la triple approche², le ciblage conjoint et la mesure de l'impact conjointe par le biais du modèle de mesure et d'analyse de l'indice de la résilience de la FAO et la mise en œuvre d'activités conjointes. Le besoin de programmation quant à la résilience collective et multipartite et l'apprentissage, tel que souligné dans les orientations communes de l'ONU en matière de résilience est ainsi renforcé.

12. En 2018, en se reposant sur ce type d'exemples, la communauté des Nations Unies a contribué à l'élaboration des orientations communes de l'ONU en matière de résilience, plus larges et concernant tous les organismes, qui visent à identifier différents points d'entrée pour les institutions spécialisées des Nations Unies afin de mettre en place un alignement complémentaire entre les différentes approches de chaque organisation et d'appuyer le renforcement de la résilience des systèmes des pays. La collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome représente un exemple concret de partenariat visant à renforcer la résilience mis en œuvre et testé sur le terrain dans différents pays, efficace et axé sur les résultats, et qui donne davantage d'informations sur la phase de validation pays/région en cours des orientations communes de l'ONU en matière de résilience.

13. Le partenariat relatif au renforcement de la résilience entre les organismes ayant leur siège à Rome existe depuis moins de cinq ans, mais il représente un bon exemple d'efforts cohérents et convergents visant à traiter à la fois les besoins immédiats des populations les plus touchées par la faim et l'insécurité alimentaire et les causes profondes de la vulnérabilité, comme les multiples menaces qui pèsent sur les moyens d'existence liés à l'agriculture dont ils dépendent. Ces principes et caractéristiques communes continuent à jouer un rôle fondamental pour l'engagement plus élargi des Nations Unies et des partenaires vis-à-vis des orientations communes de l'ONU en matière de résilience.

² La triple approche comprend trois processus sur trois niveaux: analyse intégrée du contexte au niveau national, programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence au niveau infranational, et la planification communautaire participative au niveau local.

Collaboration au niveau national

Colombie

1. Dans le cadre du protocole d'accord mondial signé en 2018 et des activités pilotes de planification et de programmation conjointes qui sont en cours, les trois organismes ont commencé à déployer des efforts visant à améliorer la mise en œuvre des stratégies de pays et des activités de coordination, l'accent étant mis sur les régions dans lesquelles des opérations complémentaires sont menées, principalement les zones où les plans de développement sont fondés sur une approche territoriale. La FAO, le FIDA et le PAM ont organisé des réunions stratégiques visant à recenser les possibilités en matière de convergence des programmes et d'action conjointe; ils cherchent également à adopter une approche coordonnée qui corresponde au nouveau Cadre de coopération des Nations Unies en faveur du développement, au moyen de dialogues avec l'équipe de pays des Nations Unies et le gouvernement.
2. La prise en compte des liens indissociables entre l'action humanitaire, le développement et la paix est au fondement de la collaboration des trois organismes. La réponse apportée à la crise des migrants et aux victimes de conflits armés est la première étape de ce processus, qui renvoie directement à l'accès à la nourriture et au rétablissement de l'état nutritionnel. Les activités conjointes menées à différentes échelles portent donc sur le rétablissement des moyens d'existence, la résilience face au changement climatique et l'adaptation à ses effets, le développement rural et l'accès aux marchés locaux. Enfin, la consolidation de la paix, qui est une priorité des Nations Unies en Colombie, a été l'occasion pour les trois organismes de créer des modèles d'intervention novateurs.
3. Les entités qui participent au partenariat sont les suivantes: le Ministère de l'agriculture, le Ministère de l'environnement et du développement durable, l'Unité pour la prise en charge intégrale des victimes et la réparation, l'Unité pour la gestion des risques, le Ministère des affaires étrangères (Chancellerie), le Département de la planification nationale et les institutions chargées de mettre en œuvre l'accord de paix encadré par le Haut conseil pour la stabilisation et la consolidation, l'Agence pour le renouveau territorial et l'Agence de réintégration. Au-delà de l'initiative conjointe des trois organismes, la société civile, le secteur privé et la coopération internationale jouent un rôle important: ils contribuent à la mise en œuvre des accords de paix, offrent des possibilités aux communautés rurales et font évoluer le programme rural.
4. En 2019, les trois organismes se sont engagés à collaborer étroitement et sont convenus de travailler sur cinq composantes stratégiques: réponse aux crises, résilience face au changement climatique et adaptation à ses effets, sécurité alimentaire et nutrition (notamment un programme d'alimentation supplémentaire), accès aux marchés et consolidation de la paix. Ils ont alors pu s'appuyer sur une matrice commune, qui indique les objectifs, les produits et les résultats spécifiques de cette collaboration. À la quarante-sixième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, les trois organismes ont présenté les principaux résultats, possibilités et problèmes issus de leurs travaux conjoints, qui visent à accomplir leurs mandats institutionnels et sont alignés sur les priorités du Gouvernement colombien.
5. Plusieurs facteurs ont déjà permis au partenariat d'obtenir ses premiers résultats positifs, principalement les mécanismes de direction et les ajustements apportés au cadre de coopération des Nations Unies. La formulation d'un nouveau Cadre de coopération des Nations Unies en faveur du développement a également permis de réviser et d'ajuster les plans nationaux de tous les organismes des Nations Unies en Colombie. En outre, les autorités locales et nationales ont fait en sorte que les travaux des organismes puissent orienter la formulation des politiques et la mise en œuvre des programmes du gouvernement. Ainsi, en 2019, dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'alimentation en Colombie, les trois organismes organiseront avec le Gouvernement colombien et d'autres parties prenantes importantes une manifestation qui durera une journée complète et dont

l'objectif est de mieux contribuer à l'élaboration des politiques et de renforcer les partenariats avec les décideurs et le secteur privé, afin de veiller à ce que les politiques et les projets tiennent compte de la nutrition.

6. Plusieurs défis à relever se sont présentés, notamment au regard de la situation actuelle du pays: les crises autour des flux migratoires sont de plus en plus fréquentes, les conflits armés impliquent de nouveaux acteurs criminels, il faut mettre en œuvre de l'accord de paix et les communautés sont menacées par les catastrophes naturelles et le changement climatique. Les trois organismes sont donc conscients que leur complémentarité et leur coopération sont essentielles pour surmonter les obstacles institutionnels et les problèmes rencontrés récemment en matière de développement rural et en vue de la réalisation de l'ODD 2 «Faim zéro».

7. La préparation du plan de travail conjoint des trois organismes a permis de tirer des enseignements et donc d'évaluer rapidement les capacités de chaque organisme.

Kenya

8. La collaboration entre les organismes reste stratégique pour relever les défis liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle auxquels le Kenya fait face. L'année dernière, les consultations interinstitutions ont étayé l'évaluation des programmes de pays et l'élaboration des nouveaux programmes et cadres de pays de la FAO, du FIDA et du PAM. Aligné sur les priorités nationales du gouvernement inscrites dans le programme «Big Four», dans le programme de transformation et la stratégie de croissance du secteur agricole et dans le Plan à moyen terme III, les programmes de pays des trois organismes proposent un ensemble de solutions pour mettre en œuvre conjointement le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD 2018-2022) et atteindre les objectifs de développement durable.

9. Les domaines d'intervention prioritaires communs sont les suivants: appui à la transformation rurale durable dans les terres arides et semi-arides du Kenya, chaînes de valeur inclusives, résilience des moyens d'existence, amélioration de l'efficacité des systèmes alimentaires, agriculture tenant compte de la nutrition et renforcement des capacités institutionnelles publiques à tous les niveaux. Les trois organismes étudient également les questions de l'échange de connaissances entre les institutions et de la production de données factuelles, car le FIDA et la FAO font partie du groupe de référence qui suit et évalue les résultats du PAM dans les domaines de la résilience et des systèmes alimentaires au Kenya.

10. Cette collaboration a également permis de créer de nouveaux partenariats, au sein desquels la FAO et le PAM promeuvent l'intégration économique des réfugiés et des communautés hôtes, dans le cadre du Programme de développement socioéconomique intégré de Kalobeyei. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'UNICEF et ONU-Habitat participent également à cette collaboration. Ces activités s'inscrivent dans le droit fil du Pacte mondial sur les réfugiés et du Cadre d'action global pour les réfugiés.

11. Les travaux interinstitutions contribuent également à la mise en œuvre du PNUAD en vue d'une croissance économique durable, en particulier au niveau des programmes, notamment le «Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique» (KCEP-CRAL). Ce programme vise à améliorer la sécurité alimentaire et les revenus de 185 000 petits exploitants dans les zones à potentiel élevé à moyen et dans les terres arides et semi-arides du pays en renforçant la productivité et la rentabilité des céréales et des légumineuses.

12. Il s'appuie sur les avantages comparatifs des organismes afin d'appuyer les autorités politiques décentralisées du Kenya. Il associe l'appui technique de la FAO, qui permet d'améliorer durablement la productivité et la rentabilité des petites exploitations grâce à l'agriculture de conservation, à l'appui que fournit le FIDA pour faciliter la transition des petits exploitants vers une agriculture résiliente à

vocation commerciale. Le programme comprend un système innovant de bons électroniques qui facilite l'accès aux intrants. Le programme offre aux petits exploitants qui ont bénéficié des programmes d'assistance alimentaire du PAM, et qui y sont prêts, la possibilité de se lancer dans une agriculture à vocation plus commerciale et propose donc un moyen d'accéder progressivement à l'autonomie.

13. Au total, le programme a bénéficié à 106 306 agriculteurs (46 795 femmes adultes, 37 055 hommes adultes, 1 366 jeunes femmes et 8 790 jeunes hommes). De 2016 à 2019, plus de 6 000 agriculteurs (933 hommes adultes, 4 246 femmes adultes, 67 jeunes hommes et 822 jeunes femmes) qui avaient participé au précédent programme du PAM sur les moyens d'existence ont présenté leur candidature au programme KCEP-CRAL, afin de bénéficier du système de bons électroniques. Parmi ceux-ci, 1 253 bénéficiaires du PAM (16,4 pour cent d'hommes adultes, 71,7 pour cent de femmes adultes, 11,4 pour cent de jeunes femmes et 0,5 pour cent de jeunes hommes) ont pu apporter la contribution nécessaire de 10 pour cent et accéder aux bons électroniques d'intrants. Les organismes poursuivent leurs efforts visant à renforcer la coordination de leurs opérations. Une évaluation menée actuellement indiquera comment augmenter le taux d'inscription au programme de ceux qui ont déjà bénéficié d'un appui du PAM et en sont affranchis.

14. En outre, les trois organismes pilotent actuellement la création d'une solide base de données destinée à plusieurs programmes et interventions, afin de favoriser les synergies et d'éviter que les activités d'appui des organismes ne soient reproduites inutilement. Le projet pilote devrait servir de modèle en vue de la création d'une base de données centralisée, qui sera portée à l'attention du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des pêches. L'accès à des données centralisées et en temps réel vise à améliorer les capacités des gouvernements à s'assurer que les effets en matière de développement du secteur agricole sont alignés sur le programme «Big Four» et le programme de transformation de l'agriculture dans le pays, notamment l'élimination de la faim d'ici à 2030.

15. Les efforts déployés ces dernières années permettent d'utiliser efficacement le temps et les ressources, car les organismes essaient désormais de transmettre un message commun à leurs homologues du gouvernement. Malgré les résultats encourageants de la collaboration entre les organismes au Kenya, il reste des défis à relever au niveau opérationnel, notamment ce qui concerne le manque de présence géographique des trois organismes et l'insuffisance des capacités internes pour assurer la cohérence de la planification et de la mise en œuvre conjointe des programmes. À long terme, il faudra s'investir dans un cadre stratégique de pays commun aux trois organismes, afin de disposer d'une plateforme de collaboration au niveau national plus efficace. En attendant, on peut essayer d'améliorer les synergies lors des examens annuels et à mi-parcours des cadres de pays de chaque organisme.

République kirghize

16. Le renforcement de la collaboration entre les trois organismes en République kirghize se poursuit via la mise en œuvre de programmes conjoints, la création de synergies et de complémentarités, la mobilisation de fonds conjointe, les activités de communication et les partenariats.

17. À la suite d'un second séminaire conjoint de la FAO et du PAM qui s'est tenu en 2018, un plan de travail conjoint actualisé a été élaboré pour 2019, dans le droit fil du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), du Cadre de programmation par pays de la FAO et du Plan stratégique de pays du PAM. Le plan de travail porte sur des activités conjointes dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition, du développement rural, du changement climatique et de la gestion des risques de catastrophe et de la communication.

18. La FAO et le PAM coprésident les réunions du groupe de travail du Conseil de coordination des partenaires de développement consacrées à l'agriculture, au développement rural, à la sécurité alimentaire et à la nutrition. En outre, la FAO, le PAM et le PNUD coprésident le groupe de travail du

Conseil de coordination des partenaires de développement consacrées à l'environnement, au changement climatique et à la gestion des risques de catastrophe. Au sein de l'Unité de coordination pour les risques de catastrophe, le PAM et la FAO codirigent le module sur la sécurité alimentaire qui est chargé d'assurer la coordination intersectorielle, afin de veiller à la sécurité alimentaire lors des situations d'urgence.

19. La FAO, l'UNICEF, le PAM et l'OMS, en consultation avec les partenaires de développement, ont rédigé un ensemble de recommandations pour l'élaboration de politiques sur la sécurité alimentaire et la nutrition, afin de mettre en place une collaboration pertinente entre l'État et les partenaires internationaux, en prenant en compte les priorités du Gouvernement de la République kirghize et les engagements du Programme 2030, en particulier l'ODD 2. La FAO, l'UNICEF, le PAM et la Banque mondiale ont apporté un appui technique au Programme sur la sécurité alimentaire et la nutrition (2018-2023). En juin 2019, le Programme sur la sécurité alimentaire et la nutrition a été approuvé par le gouvernement et le décret a été signé par le Premier Ministre.

20. La collaboration dans le cadre de la gestion durable des forêts et des terres a abouti à l'adoption, en mai 2019, d'orientations générales pour le développement forestier de la République kirghize jusqu'en 2040. La FAO, le PNUD et le PAM mettent en œuvre conjointement la résultante 1 du Fonds pour la consolidation de la paix: «Les communautés rétablissent les liens transfrontaliers et la confiance en traitant les besoins et les problèmes interdépendants associés aux infrastructures de la communauté et aux ressources naturelles et en créant des plateformes de renforcement de la confiance et de coopération entre plusieurs groupes sociaux». Le gouvernement, la FAO et le PAM se sont accordés sur un plan de travail conjoint et la FAO apporte des contributions techniques sur la mise en place de sites de démonstration dans les domaines de l'irrigation au goutte-à-goutte, de la distribution et de la mesure de l'eau et des instruments de mesure de l'eau à distance. Le PAM dispense des formations pratiques à ses bénéficiaires sur les sites de démonstration de la FAO.

21. La FAO, le FIDA, ONU-Femmes et le PAM ont relevé efficacement les défis à dimensions multiples auxquels sont confrontées les femmes rurales, en s'appuyant sur les avantages comparatifs et les connaissances spécialisées de ces organismes, qui sont intervenus de façon complémentaire dans le cadre du programme conjoint «Accélérer l'autonomisation économique des femmes en milieu rural» (JP RWEE). Le programme conjoint est une plateforme qui permet aux quatre organismes de mettre en commun leurs ressources et de partager des expériences, des bonnes pratiques et des enseignements tirés, afin d'atteindre un objectif commun.

22. Dans le cadre du programme, un total de 8 156 bénéficiaires (dont 7 150 femmes et 1 006 hommes) et 27 738 membres de familles sont soutenus dans cinq provinces (Osh, Jalalabad, Batken, Naryn et Chui), grâce aux contributions généreuses des gouvernements de la Norvège et de la Suède. Les participants au projet ont bénéficié des interventions novatrices du PAM en matière d'assistance alimentaire, notamment la formule «Food for Training» (des vivres contre une formation), qui comprenait des activités de formation sur la planification commerciale, les finances, le développement des chaînes de valeur, l'entrepreneuriat et la sensibilisation à la nutrition. Le PAM aide également certains groupes au moyen de petits équipements qui permettent de créer des revenus et de transformer les excédents agricoles, afin de réduire les pertes de récolte. La FAO permet aux bénéficiaires d'acquérir des connaissances et des compétences en technologies agricoles de pointe et leur fournit des intrants agricoles (semences et matériel). Les bénéficiaires ont également reçu un appui de ONU-Femmes, dont l'objectif était de donner une place plus importante aux femmes dans la prise de décision et la participation aux politiques, et du FIDA, qui a présenté des méthodes à adopter au sein des foyers, notamment le Système d'apprentissage actif pour les femmes et les hommes et le Système d'apprentissage actif sur l'innovation, qui encouragent le changement dans les foyers en mettant en question les normes sociales, les attitudes et les comportements néfastes et améliorent les relations entre hommes et femmes au sein des foyers. Une évaluation récente a souligné la contribution du programme conjoint au Programme 2030 et à plusieurs objectifs de développement durable, notamment l'ODD 1 (Éliminer la pauvreté), l'ODD 2 (Faim zéro), l'ODD 5 (Parité

hommes-femmes), l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique) et l'ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

23. La FAO, le PNUD, l'UNICEF, ONU-Femmes et le PAM poursuivent la mise en œuvre du projet «Coopération transfrontalière pour une paix et un développement durables» financé par le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix. Il s'agit du seul projet qui regroupe les efforts de cinq organismes des Nations Unies différents de chaque côté de la frontière et dans lequel chaque organisme utilise son avantage comparatif pour obtenir des résultats en matière de paix et de développement durable dans les communautés transfrontalières.

24. La FAO et le PAM œuvrent au sein du Programme d'alimentation scolaire, afin de fournir au gouvernement, notamment au Ministère de l'éducation et des sciences et au Ministère de l'agriculture, du secteur agroalimentaire et de l'amélioration des aliments, des avis d'experts qui permettent de réviser et de simplifier les règles et les formalités du programme. Il s'agit notamment d'utiliser les aliments produits localement afin d'améliorer la nutrition dans les écoles et d'exploiter les terres qui sont autour des écoles pour cultiver des aliments qui seront destinés à ces écoles.

25. En mai 2019, la FAO, l'UNICEF et le PAM ont prêté un appui technique et leurs connaissances spécialisées au Ministère de l'agriculture, du secteur agroalimentaire et de l'amélioration des aliments et ont organisé un forum national sur la sécurité alimentaire et la nutrition, qui a été l'occasion de réaliser le dernier cycle de consultations publiques sur le programme national de sécurité alimentaire et nutrition (2018-2023).

26. La FAO, l'UNICEF et le PAM aident le gouvernement à élaborer et mettre en place un système de suivi et d'évaluation fonctionnel consacré au programme de sécurité alimentaire et nutrition, dans l'attente de son approbation par le Gouvernement. Le système de suivi et d'évaluation définira le plan, les outils et les méthodes de suivi et d'évaluation et permettra de veiller à ce que les activités progressent en fonction des cibles et des indicateurs des ODD.

Laos

27. En 2016, la FAO et le PAM ont signé un protocole d'accord visant à renforcer la collaboration dans des domaines tels que la nutrition et l'agriculture tenant compte de la nutrition, la réduction des risques de catastrophe et le développement des infrastructures communautaires. En outre, la FAO et le PAM coprésident le Groupe sur la sécurité alimentaire et la nutrition et ont travaillé de près sur la réponse apportée à la suite des inondations en 2018-2019. Dans le cadre de ces travaux, la FAO et le PAM collaborent à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'intervention destinées au Groupe, ainsi qu'à l'élaboration d'outils comme l'Évaluation des besoins après des catastrophes, qui bénéficient de l'engagement important et de la collaboration solide de plusieurs ministères, organismes et départements.

28. Le FIDA et le PAM œuvrent ensemble au projet financé par le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire intitulé «Agriculture pour la nutrition/Appui stratégique à la sécurité alimentaire et à la nutrition»: le PAM aide à élaborer des plans de développement de villages et le FIDA, avec le Ministère de l'agriculture et des forêts, finance les plans qui ont été approuvés par les autorités des districts. La FAO travaille actuellement avec le PAM et le FIDA sur un projet d'assistance technique visant à apporter un appui stratégique à la sécurité alimentaire et à la nutrition (Technical Assistance for Strategic Support for Food Security and Nutrition Project – UTF /LAO/020/LAO).

29. En mai 2019, le Directeur général de la FAO, le Directeur exécutif du PAM et le Directeur Sous-régional du FIDA pour la région Asie et Pacifique se sont rendus en République démocratique populaire lao. Lors de leur visite, les représentants des organismes ont rencontré le Premier Ministre, le Ministre des affaires étrangères et le Ministre de l'agriculture de la République démocratique populaire lao. Ils ont également visité le nord du pays, où le programme «Agriculture pour la

nutrition» bénéficie à environ 21 000 foyers dans les 400 villages des quatre provinces du nord, à l'instar du programme scolaire qui fournit des repas équilibrés aux enfants et encourage la production alimentaire locale. Le programme «Agriculture pour la nutrition» est un programme clé qui contribue à la fois à la Stratégie nationale de nutrition jusqu'à 2025 et au Plan d'action 2016-2020, dont l'objectif est de réduire la pauvreté extrême et la malnutrition dans les communautés les plus pauvres.

30. En juillet 2019, le Président du FIDA a effectué une visite de suivi en République démocratique populaire lao. Il était accompagné par les directeurs nationaux de la FAO et du PAM et par le Coordonnateur résident de Nations Unies et a pu constater les progrès accomplis sur le programme et aborder avec le Premier Ministre et des hauts fonctionnaires les principaux défis et politiques liés aux questions indissociables de l'adaptation aux effets du changement climatique et de la sécurité nutritionnelle. Avec les trois organismes et d'autres partenaires de développement, il a également mené des consultations sur les programmes conjoints en matière de nutrition et de changement climatique.

31. Dans le cadre du programme financé par le FIDA sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les liens entre les marchés, le FIDA et le PAM ont noué un partenariat visant à renforcer la résilience en créant des moyens de production et en développant des moyens d'existence durables. La FAO et le FIDA sont convenus d'apporter une assistance technique au projet financé par le FIDA récemment approuvé, qui porte sur les partenariats entre les petits exploitants dans les domaines de l'irrigation et de la commercialisation (PICSA). L'assistance technique consistera à favoriser les innovations afin d'adapter l'agriculture au climat des zones montagneuses en République démocratique populaire lao.

32. Enfin, dans le cadre du Plan stratégique conjoint de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et des Nations Unies consacré à la gestion des catastrophes (2016-2020), la FAO, l'OIT, l'UNICEF, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR) et le PAM renforcent actuellement les capacités des États membres de l'ANASE, afin de mettre en place un système de protection sociale tenant compte des risques et adapté aux chocs, aux fins de la résilience. L'objectif du projet est de renforcer les capacités des États membres de l'ANASE à élaborer et mettre en œuvre des systèmes de protection sociale tenant compte des risques et adaptés aux chocs, afin de faire reculer la vulnérabilité des populations à risques, de renforcer leurs capacités à s'adapter aux chocs et à s'en relever et donc d'accroître la résilience des foyers, afin d'atténuer les effets des chocs et d'améliorer leur préparation à d'autres crises. Une étude de cas concernant la République démocratique populaire lao a été menée et le rapport a été publié en mai 2019.

33. Les projets auxquels les trois organismes collaborent se prêtent aux partenariats qui tirent parti des atouts de chaque organisme. À titre d'exemple, lors de l'enquête sur les dépenses et la consommation menée avec le Bureau des statistiques de la République démocratique populaire lao, le PAM a facilité l'intégration des modules sur le score de consommation alimentaire, tandis que la FAO a travaillé sur l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES). Lors de l'intervention menée à la suite des inondations en 2018-2019, le PAM et la FAO ont reçu des ressources de la part du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires, ce qui a permis au PAM de réaliser des transferts d'espèces sans conditions et à la FAO de fournir des bons donnant droit à des intrants agricoles. Dans le cadre du projet «Agriculture pour la nutrition», le PAM œuvre à la planification tenant compte de la nutrition, tandis que le FIDA travaille avec le Ministère de l'agriculture et des forêts au financement des projets.

34. Toutefois, le fait que les trois organismes collaborent de manière différente avec le gouvernement pose problème. Le FIDA et la FAO travaillent sur la base de projets et leurs protocoles d'accord sont donc relativement rigides, car ils ne concernent qu'un seul gouvernement et sont moins souples en termes de changements au niveau opérationnel. Le FIDA n'est plus présent dans le pays (il ne dispose que d'un consultant national au sein du pays), ce qui pose des problèmes lorsque l'on souhaite s'appuyer sur le personnel du FIDA qui est situé à l'étranger.

Liban

35. Au Liban, les trois organismes cherchent actuellement à mieux structurer leur collaboration, afin de trouver des synergies, de compléter les connaissances spécialisées respectives des organismes et d'initier une programmation commune dans les domaines de la résilience et des moyens d'existence agricoles, l'objectif étant de favoriser la sécurité alimentaire des réfugiés et des foyers libanais vulnérables.

36. Le programme conjoint consacré au Fonds fiduciaire Madad de l'Union européenne pour le Liban et la Jordanie, qui a été approuvé récemment, sera mis en œuvre par les trois organismes ces deux prochaines années. Le programme, qui consiste à aider les réfugiés et les communautés d'accueil, permettra d'améliorer la productivité agricole et les revenus des agriculteurs, de créer de l'emploi et de promouvoir les mécanismes de protection sociale. Les trois organismes cibleront les mêmes zones géographiques et travailleront sur une liste de bénéficiaires commune, ce qui permettra de réaliser des interventions complémentaires, sur la base de critères de vulnérabilité et de sélection communs. Cette première collaboration officielle des trois organismes pourrait servir de fondement à de futures collaborations et mobilisations des ressources, qui permettraient aux trois organismes de transposer ensemble les activités fructueuses à l'échelle supérieure.

37. La FAO, le FIDA et le PAM collaborent déjà étroitement, mais de manière ponctuelle, dans plusieurs domaines techniques, dans le cadre du programme sur les moyens d'existence. Dans le domaine des forêts, le PAM et la FAO coordonnent leurs efforts visant à aider le Ministère de l'agriculture à atteindre l'objectif de 40 millions d'arbres d'ici à 2025. En 2019-2020, la FAO et le PAM œuvreront ensemble à la mise en œuvre d'un projet financé par le Fonds pour l'environnement mondial et consacré à l'adaptation intelligente des paysages forestiers dans les zones de montagne (Smart Adaptation of Forest Landscapes in Mountain Areas [SALMA]), dans le cadre d'un accord qui est en cours d'élaboration. Pour ce projet, le PAM fournira aux participants de jeunes plants et des fonds en espèces, tandis que la FAO contribuera à l'identification des sites et apportera une assistance technique en matière de plantation et de suivi aux partenaires de coopération. En ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre des réseaux d'irrigation, le PAM travaille en étroite collaboration avec une unité de coordination du Ministère de l'agriculture, qui a été créée dans le cadre du projet AgriCal (Agriculture intelligente face au climat: renforcer les capacités d'adaptation des communautés rurales au Liban), financé par le FIDA.

38. La FAO et le PAM ont également participé à plusieurs initiatives conjointes de mobilisation de ressources, notamment le programme de développement des secteurs productifs, un programme conjoint élaboré par le PAM, l'OIT, la FAO, le PNUD, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI), ONU-Femmes et l'UNICEF. L'objectif global du programme de développement des secteurs productifs est de soutenir les débouchés économiques et la création d'emplois dans les secteurs de la transformation (agroalimentaire) et de l'agriculture, en mettant l'accent sur l'emploi des jeunes et l'autonomisation économique des femmes dans les zones défavorisées. Ensemble, les organismes cherchent à susciter l'intérêt des donateurs, en vue du financement de ce programme pluriannuel. Sur la base de cette stratégie, une note de synthèse conjointe de la FAO, du PAM, de l'ONUUDI et de l'OIT a été soumise au Fonds fiduciaire pour la sécurité humaine.

39. La collaboration entre les trois organisations contribue à la Stratégie 2015-2019 du Ministère de l'agriculture, au programme sur la résilience et les interventions, au Plan stratégique de pays du PAM, au Cadre stratégique de la FAO, au Cadre stratégique 2016-2025 du FIDA et aux stratégies et politiques nationales en matière de protection sociale. Le partenariat noué dans le cadre du Fonds fiduciaire Madad de l'Union européenne contribue essentiellement à l'ODD 2 (Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable), à l'ODD 5 (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles) et à l'ODD 1 (Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde).

40. Chacun des trois organismes a une mission et des modes opératoires bien définis, qui lui ont permis de faire valoir ses points forts, notamment le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition à de multiples niveaux. En effet, ce sont précisément ces différences entre les mandats et les modes opératoires qui, une fois réunies, offrent des possibilités uniques d'influer sur la résilience des personnes, des ménages, des communautés et des groupes de populations en situation d'insécurité alimentaire, y compris en agissant sur les systèmes qui conditionnent cette sécurité alimentaire. Ces différences sont également bénéfiques dans la mesure où les approches variées des organismes rendent les activités de renforcement de la résilience plus efficaces, en raison de la diversité des mandats et des instruments, et renforcent les partenariats.

41. Lorsqu'un partenariat entre plusieurs organismes porte sur un seul projet, il faut que la dynamique et les relations avec les autres groupes, notamment le gouvernement ou les institutions locales, soit la même. Ainsi, chaque organisme a nommé un correspondant chargé de suivre ces initiatives et de veiller à ce que les tierces parties soient approchées conjointement.

42. L'harmonisation de la communication de rapports pour plusieurs organismes est assez compliquée, car chacun d'entre eux dispose de sa propre structure et de son propre système de communication de rapports et les orientations et les exigences de leurs sièges respectifs sont strictes. Il a donc été décidé de demander à un seul organisme, la FAO, de diriger la communication de rapports sur le Fonds fiduciaire Madad de l'Union européenne qui sera mis en œuvre.

43. Les capacités de mise en œuvre ne sont pas les mêmes d'un organisme à l'autre. Il faut donc élaborer un plan de travail bien précis et organiser régulièrement des réunions de coordination. Au Liban, une partie du financement de la mise en œuvre de la tranche dont est chargée le FIDA devrait servir à cofinancer le projet HALEPP; l'accord de prêt avec le Gouvernement du Liban concernant ce projet a été signé en juillet 2019.

44. Les projets présentent également des difficultés en raison de leur nature. Si le projet porte sur les infrastructures agricoles ou le reboisement, les variations saisonnières ont d'importantes incidences sur le processus de mise en œuvre et ajoutent des difficultés supplémentaires au projet. Afin d'apporter des solutions à ces difficultés, il faut établir un plan de travail et une matrice des risques communs.